

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du GEBS groupement des entreprises des boucles de la Seine du 3 octobre à la mairie de Saint-Germain-en-Laye 16 rue de pontoise à 19 h. Le GEBS dont le siège social est situé 16 rue des cerisiers 78500 Sartrouville.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'adresse ci-dessus, sur convocation par courrier simple en date du 30 aout, doublé de deux convocations mail. Par Francis SEVIN le président, dans les formes et délais conformes aux dispositions statutaires.

161 membres présents ou représentés sur un nombre de 465 adhérents à jour de leurs cotisations, conformément aux statuts, le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire du 3 octobre peut légitimement délibérer. Une feuille de présence et pouvoir est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Monsieur Francis SEVIN en sa qualité de président de l'association GEBS.

Le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport moral du président
- Approbation des comptes de l'exercice clos
- Renouvellement du conseil d'administration

Le président fait une lecture du rapport de la présidence : **1 RAPPORT MORAL DE L'ASSEMBLEE**

Et communique à l'assemblée les documents utiles ; le débat s'ouvre sur les différentes délibérations à l'ordre du jour aucun débat n'a été engagé au terme des débats, le président propose **à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :**

première résolution : Approbation du rapport moral du président

L'assemblée générale prend acte et approuve le rapport moral fait par le président lors de la réunion. L'assemblée générale donne quitus au président pour l'exercice écoulé.

Mise au vote à main levée cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos

L'assemblée générale prend acte du rapport financier fait par le trésorier lors de la réunion, et approuve les comptes de l'exercice clos du 31/12/2108 L'assemblée générale donne quitus au trésorier pour l'exercice écoulé.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : renouvellement du Conseil d'administration du 3 octobre se présentant par voie électronique :

DELEGUEE GENERALE: VALERIE PINCHON

- 1 FRANCOISE DELCROIX Vice-présidente
- 2 VALERIE BIANCOROSSO
- 3 PATRICIA COHEN gestionnaire
- 4 CHRISTINE VAILANT
- 5 ANTOINE BONNIN
- 6 JULIEN CHAMBON
- 7 ANTONIO DE CASTRO
- 8 SERGE-YVES HANDSCHUH Vice-président
- 9 DIDIER LIGER
- 10 ALEXANDRE MAILLARD secrétaire général
- 11 JACQUES PETIT
- 12 FRANCIS SEVIN Président
- 13 PIERRE VELON

L'assemblée générale décide d' élire durant une période de 3 ans conformément à nos statuts les membres ci-dessus se présentant au Conseil d'Administration 2019 2022.

Quatrième résolution : Questions diverses

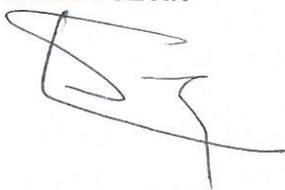
Aucune questions diverses

La séance est levée à 20 h 30

Fait le [03/10/2019 à [Mairie de Saint-Germain en Laye rue de Pontoise].

Le président

Francis SEVIN



Le Secrétaire Général

Alexandre MAILLARD

